



## **COMMUNIQUÉ CONJOINT**

### **7<sup>ÈME</sup> RÉUNION CONSULTATIVE CONJOINTE ANNUELLE ENTRE LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE ET LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE**

**BRUXELLES, LE 15 MAI 2014**

Le 15 mai 2014, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS de l'UA) et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne (COPS de l'UE) ont tenu leur 7<sup>ème</sup> réunion consultative conjointe annuelle à Bruxelles, dans le cadre de leur dialogue régulier au titre du Partenariat Afrique-UE. La réunion a été co-présidée par l'Ambassadeur Naimi S.H. Aziz de la Tanzanie, Présidente du CPS de l'UA pour le mois de mai 2014, et l'Ambassadeur Walter Stevens, Président permanent du COPS de l'UE, et a regroupé les Ambassadeurs des 28 États membres de l'UE et des 15 États membres du CPS de l'UA. L'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Nick Westcott, Directeur général pour l'Afrique au Service européen pour l'Action extérieure (SEAE), et l'Ambassadeur Gary Quince, Représentant spécial de l'UE auprès de l'UA, ont également participé à la réunion conjointe.

La réunion s'est tenue quelques semaines seulement après le Sommet Afrique-UE, qui a eu lieu à Bruxelles, les 2 et 3 avril 2014. La 7<sup>ème</sup> réunion consultative conjointe annuelle s'est félicitée de l'engagement renouvelé de l'UE et des dirigeants africains, exprimé lors du récent Sommet UE-Afrique, à renforcer la coopération entre les deux continents dans le domaine de la paix et de la sécurité. Les deux organes ont souligné leur détermination à approfondir le partenariat existant, qui vise à promouvoir la paix et la sécurité et à prévenir les crises et les conflits violents sur les deux continents.

Les délibérations de la réunion ont porté sur la coopération dans les efforts visant à faire face aux crises actuelles au Soudan du Sud, dans la Corne de l'Afrique, en République centrafricaine (RCA) et au Sahel, ainsi qu'au terrorisme, au trafic de drogue et des êtres humains, à la prolifération des armes légères et de petit calibre, et sur la situation en Ukraine. Les discussions ont également porté sur les voies et moyens de renforcer les capacités africaines dans le domaine de la paix et de la sécurité.

#### **1. En ce qui concerne la coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité**

Le COPS de l'UE et le CPS de l'UA ont fait explicitement référence au récent Sommet UE-Afrique, qui a souligné l'attachement des deux parties à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à leurs valeurs et objectifs communs s'agissant de la bonne gouvernance, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit. Ils ont noté avec appréciation les résultats significatifs obtenus à ce jour, en particulier dans le contexte des opérations africaines de soutien à la paix et des missions et opérations déployées par l'UE en Afrique. Ils se sont félicités de l'engagement exprimé par les dirigeants africains et européens, lors de leur Sommet, à renforcer et à consolider la coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité, y compris la réforme du secteur de la sécurité, la gestion des frontières, ainsi que la

consolidation de la paix et la reconstruction et le développement post-conflit. Les deux parties ont également souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de prendre en compte le lien entre la sécurité et le développement.

Rappelant les conclusions du récent Sommet UE-Afrique, qui engagent les deux organisations à renforcer leur dialogue, à mettre en œuvre des approches communes et à renforcer la coordination entre les deux organes, le COPS et le CPS ont convenu d'intensifier leurs interactions au-delà de leurs réunions régulières. Ils ont également convenu d'entreprendre, dans les meilleurs délais possibles, une mission conjointe sur le terrain, afin d'évaluer des actions conjointes et de coordonner les efforts sur le terrain.

Le COPS de l'UE et de le CPS de l'UA ont condamné le terrorisme sous toutes ses formes. Ils ont condamné, dans les termes les plus énergiques, les actes terroristes odieux et lâches perpétrés au Nigeria, notamment l'enlèvement de plus de 200 écolières. Le COPS de l'UE et le CPS de l'UA se sont engagés à apporter leur plein appui au Gouvernement du Nigéria dans ses efforts visant à lutter contre le terrorisme et à assurer le retour en toute sécurité des écolières enlevées. Ils ont souligné la nécessité d'une coopération régionale et internationale renforcée pour neutraliser Boko Haram et les groupes qui lui sont affiliés, ainsi que pour tarir ses sources de financement. Ils ont exprimé leur appui aux mesures appropriées envisagées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Les deux organes ont souligné l'importance que revêt la protection des droits de l'homme, en particulier dans les situations de conflit. Ils ont également condamné la violence sexuelle contre les femmes et l'utilisation d'enfants soldats.

Les deux organes ont reconnu la nécessité urgente de s'attaquer au grave problème de la criminalité transnationale organisée, en particulier le trafic illicite d'êtres humains, de drogues et d'armes, ainsi que la contrebande. À cet égard, ils ont rappelé les conclusions du Sommet de Bruxelles et la Déclaration spécifique sur la migration et la mobilité, et se sont engagés à coopérer étroitement dans la mise en œuvre du Plan d'action qui a été convenu.

Les deux organes ont également souligné l'importance que revêt la coopération dans la lutte contre d'autres menaces à la paix et à la sécurité, telle que la prolifération des armes légères et de petit calibre. À cet égard, ils ont souligné leur intérêt commun à combattre ces fléaux. Ils ont également souligné la nécessité d'un meilleur partage de renseignements.

## **2. En ce qui concerne les crises et les situations spécifiques**

Soudan du Sud: Le COPS de l'UE et le CPS de l'UA ont exprimé leur grande préoccupation face à la récente escalade de la violence dans le pays, et ont souligné la nécessité de mettre un terme immédiat à cette situation, qui a entraîné une grave catastrophe humanitaire. Ils ont convenu de la nécessité de prendre les mesures requises pour encourager les responsables sud-soudanais à œuvrer en faveur de la paix, et se sont félicités de la récente réunion entre le Président Kiir et Riek Machar sous les auspices de l'IGAD en vue de faire baisser la tension. À cet égard, ils se sont félicités de l'Accord conclu à Addis Abéba, le 9 mai 2014, sous les auspices du Président de l'IGAD, et ont exhorté les parties à mettre pleinement en œuvre tous les Accords signés à ce jour. Ils ont, en outre, félicité l'IGAD pour

ses efforts de facilitation du dialogue politique en vue de trouver une solution durable à la crise, et ont réitéré leur soutien à l'aboutissement de ces efforts. Les deux organes ont appelé au déploiement rapide de la Force de protection de l'IGAD envisagée et à une révision du mandat de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), afin d'assurer la protection des civils et la surveillance d'un cessez-le feu qui soit effectif. Ils ont également insisté sur la nécessité de rétablir la sécurité aux fins de créer les conditions d'une solution politique. Ils ont condamné les violations des droits de l'homme, et ont demandé que ces exactions fassent l'objet d'une enquête. Dans ce contexte, les deux organes se sont félicités de la visite que la Commission d'enquête de l'UA a effectuée au Soudan du Sud (et ont encouragé une coopération étroite avec les instances compétentes des Nations unies). Ils ont également souligné la nécessité de renforcer la réponse humanitaire en faveur des populations touchées.

Corne de l'Afrique: Les membres du COPS de l'UE et du CPS de l'UA ont salué les efforts conjoints que l'UA et l'IGAD déploient dans la Corne de l'Afrique, avec le soutien de la communauté internationale. Ils ont souligné le rôle crucial que jouent le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA et le CPS de l'UA au Soudan et au Soudan du Sud. Ils ont souligné la nécessité d'une approche globale afin de faire face à la persistance de conflits armés au Soudan, y compris à travers des processus de réconciliation et de transformation démocratique dans le cadre du Dialogue national initié dans ce pays. Ils ont salué le rôle crucial de l'AMISOM dans le rétablissement de la stabilité en Somalie et la préservation de la sécurité à Mogadiscio, ainsi que le rôle des Missions de l'UE, en particulier la Mission de formation de l'UE en Somalie (EUTM), la Mission de renforcement des capacités maritimes en Afrique de l'Est et dans l'Océan indien (EUCAP Nestor) et l'Opération navale de l'UE contre la piraterie (EUNAVFOR Atlanta). Les deux organes ont réaffirmé leur soutien au Gouvernement fédéral de la Somalie dans la mise en œuvre de sa Feuille de route devant conduire à l'organisation réussie des élections prévues en 2016. Les deux organes ont convenu de la nécessité de coordonner les efforts visant à renforcer les capacités des Forces nationales somaliennes de défense et de sécurité et à assurer l'aboutissement de la réforme du secteur de la sécurité dans ce pays.

République centrafricaine: Le COPS de l'UE et le CPS de l'UA se sont déclarés très préoccupés par la situation en RCA. Ils ont fermement condamné les récentes attaques perpétrées, dans le Nord du pays, par des milices et des groupes armés contre des civils, attaques qui ont causé des pertes en vies humaines, y compris parmi les travailleurs humanitaires. Ils ont appelé à une cessation immédiate de la violence, et ont exhorté tous les groupes armés à respecter le droit international humanitaire, ainsi qu'à protéger les civils et les travailleurs humanitaires. Les deux organes ont appelé les autorités de transition de la RCA à mener à son terme le processus de transition en vue de la tenue des élections prévues en février 2015, et à promouvoir le dialogue politique et la réconciliation nationale, ainsi qu'à faire en sorte que les auteurs de violations des droits de l'homme rendent compte de leurs actes. Ils ont également appelé à une coordination étroite des efforts entre l'Opération de l'UE en RCA (EUFOR-RCA) et la MISCA. Ils ont, en outre, souligné les graves conséquences humanitaires de la crise, appelant à la mobilisation d'un soutien international à cet égard.

Les deux organes ont salué l'engagement international en vue de la stabilisation de la situation en RCA, en particulier les efforts de l'UA à travers le rôle positif de la MISCA dans la restauration d'un climat sûr et sécurisé, et l'engagement soutenu de l'UE, notamment à travers son soutien financier à la MISCA et le récent déploiement de l'EUFOR-RCA à Bangui. Les deux organes ont convenu de poursuivre la coordination étroite de leurs efforts avec les Nations unies, et ce dans la perspective du déploiement de la MINUSCA au 15 septembre 2014, avec le transfert effectif des troupes de la MISCA à l'opération de maintien de la paix des Nations unies. Ils ont souligné l'importance du soutien international aux nouvelles autorités de transition en RCA, et ont encouragé ces dernières à finaliser la révision de la Feuille de route de la transition. Les deux organes se sont félicités des efforts de dialogue et de médiation visant à assurer le retour à la paix et à la stabilité. Ils ont exprimé leur appréciation du rôle essentiel que joue le Groupe international de contact sur la RCA (GIC-RCA), lequel suit de près la situation dans le pays.

Sahel: Les deux organes ont souligné leur intérêt commun pour l'éradication du terrorisme au Sahel, et ont réitéré leur engagement à aider au rétablissement durable de conditions propices à la sécurité et au développement. Ils ont souligné que l'appui international à la région du Sahel doit se doubler d'efforts soutenus pour trouver une solution durable aux crises qui affectent le nord du Mali et, plus globalement, la région et s'attaquer à ses causes sous-jacentes. Ils ont également souligné l'importance de la lutte contre le trafic de drogue dans toutes ses dimensions, y compris leurs sources, la question du transit et celle des débouchés. Ils ont également souligné les défis croissants liés à la migration et la nécessité de les relever adéquatement, y compris à travers le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des frontières. Dans ce contexte, les deux organes ont salué l'engagement de l'UE dans la région à travers ses Missions de renforcement des capacités au Mali (EUTM Mali) et au Niger (EUCAP Sahel Niger), ainsi que le lancement récent d'EUCAP Sahel-Mali. Ils ont convenu de travailler à la mise en œuvre d'actions spécifiques dans la gestion des zones frontalières, afin de s'attaquer aux causes de l'instabilité dans le Sahel. Dans cette perspective, et s'agissant de la situation au Mali, le COPS de l'UE et le CPS de l'UA ont exhorté toutes les parties maliennes à entamer des consultations crédibles et inclusives ouvertes à toutes les communautés et à tous les groupes armés non-terroristes du nord du Mali, afin de parvenir à une paix durable. Ils ont souligné l'importance de la coordination internationale pour assurer l'efficacité et la responsabilité mutuelle, y compris un plus grand soutien à la Mission des Nations unies et à la Mission de l'UA au Sahel. À cet égard, ils ont également souligné la nécessité de la coordination, y compris avec le G-5, dans la mise en œuvre des stratégies respectives de l'UE et de l'UA.

Golfe de Guinée: Les deux organes se sont félicités de l'adoption d'une Stratégie européenne pour le Golfe de Guinée en appui aux efforts des pays de la région et de la région elle-même, traduisant l'approche globale de l'UE, et attendent avec intérêt la poursuite du dialogue sur ces questions. Les deux organes se sont félicités des efforts déployés par les pays de la région et la CEEAC/CEDEAO, à la suite du Sommet tenu à Yaoundé en 2013 et dont les conclusions ont été approuvées par le CPS lors de sa 387<sup>ème</sup> réunion tenue le 29 juillet 2013. Ils ont également souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie maritime intégrée africaine.

Ukraine: Les deux organes ont suivi une communication sur les derniers développements en et autour de l'Ukraine. À cet égard, ils ont rappelé la Déclaration du 4<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'UE et de l'Afrique, tenu les 2 et 3 avril 2014, réaffirmant leur engagement en faveur de la paix et de la sécurité sur les deux continents conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies.

### **3. En ce qui concerne le renforcement des capacités africaines dans le domaine de la paix et de la sécurité**

En ce qui concerne le renforcement des capacités, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE se sont référés aux conclusions du Sommet UE-Afrique, qui s'est engagé à renforcer le dialogue et la coordination entre les deux continents dans le domaine de la paix et de la sécurité et à renforcer davantage les capacités africaines. En particulier, le COPS de l'UE et le CPS de l'UA ont confirmé leurs engagements respectifs à mettre pleinement en œuvre l'Architecture africaine de paix et de sécurité et à opérationnaliser la Force africaine en attente (FAA) et sa Capacité de déploiement rapide (CDR). Dans ce contexte, l'engagement européen à soutenir ces efforts, notamment à travers son approche visant à «renforcer et à bâtir des capacités», a été salué par les membres du CPS de l'UA. Le COPS et le CPS de l'UA ont relevé que la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) constitue un arrangement transitoire en attendant la pleine opérationnalisation de la FAA et de sa CDR, ainsi qu'un outil pour renforcer le Système continental d'alerte rapide de l'UA.

La réunion s'est également félicitée de l'intention exprimée par l'UE d'allouer un financement accru à la Facilité pour la paix en Afrique, ainsi que des ressources pour le financement d'autres aspects de l'agenda paix et sécurité dans le cadre d'autres instruments pertinents. Il a été convenu d'examiner les moyens de renforcer le processus de consultation pour préparer les opérations dans le cadre de ces instruments et d'autres outils, ainsi que de travailler à une meilleure coordination, cohérence et efficacité des activités de renforcement des capacités dans les prochaines années. Les deux organes ont souligné la nécessité d'une étroite coopération avec les Nations unies et ses agences, les organisations régionales et sous régionales compétentes, ainsi qu'avec d'autres mécanismes internationaux de coordination.

Conformément à la Feuille de route du Sommet UE-Afrique, les deux organes ont également convenu de la nécessité d'encourager la mobilisation de ressources africaines et internationales supplémentaires, afin d'améliorer la prévisibilité et la viabilité financière des efforts africains dans le domaine de la paix et de la sécurité, notamment les opérations de soutien à la paix sous conduite africaine, et souligné la nécessité d'identifier des sources alternatives de financement supplémentaires.

Les deux organes ont convenu de tenir leur 8<sup>ème</sup> réunion consultative conjointe annuelle à Addis Abéba en mai 2015 ; la date de cette réunion sera fixée par voie de consultation entre les deux organes à travers leurs Présidents respectifs.